

## TALON WAX BLOCK

Version 6.2      Date de révision: 17.01.2022      Numéro de la FDS: S178207660      Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

---

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : **TALON WAX BLOCK**

Design code : A12720B

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Rodenticide

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Syngenta Agro AG  
Schaffhauserstrasse 101  
Case Postale  
4332 Stein AG  
Suisse

Téléphone : +41 62 866 04 50  
Téléfax : +41 62 866 04 58  
Adresse e-mail : sds\_syngenta.ch@syngenta.com  
Information Produit : Téléphone (Maag Helpline) 0900 800 009

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : **145** ou 044/ 251 51 51 Centre d'information toxicologique en cas d'intoxications, 0044 1484 538 444 (Syngenta, anglais) 0033 611 073 281 (SGS, français) pour d'autres cas d'urgence.

---

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1A      H360D: Peut nuire au fœtus.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Catégorie 2      H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

## TALON WAX BLOCK

Version 6.2      Date de révision: 17.01.2022      Numéro de la FDS: S178207660      Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H360D      Peut nuire au fœtus.  
H373      Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Informations Additionnelles sur les Dangers : EUH401      Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.  
Réservé aux utilisateurs professionnels.

Conseils de prudence :

**Prévention:**  
P201      Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.  
P202      Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
P260      Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.  
P280      Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

**Intervention:**  
P308 + P313      EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

**Élimination:**  
P501      Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:  
brodifacoum (ISO), 4-hydroxy-3-(3-(4'-bromo-4-biphénylyl)-1,2,3,4-tétrahydro-1-naphthyl)coumarine

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Peut former des concentrations de poussière combustibles dans l'air.

## TALON WAX BLOCK

Version 6.2	Date de révision: 17.01.2022	Numéro de la FDS: S178207660	Cette version remplace toutes les éditions précédentes.
----------------	---------------------------------	---------------------------------	---

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

##### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
brodifacoum (ISO), 4-hydroxy-3-(3-(4'-bromo-4-biphényl)-1,2,3,4-tétrahydro-1-naphthyl)coumarine	56073-10-0 259-980-5 607-172-00-1	Acute Tox. 1; H300 Acute Tox. 1; H330 Acute Tox. 1; H310 Skin Sens. 1B; H317 Repr. 1A; H360D STOT RE 1; H372 (Sang) Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410  Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 10 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 10  Limite de concentration spécifique Repr. 1A; H360D >= 0,003 % STOT RE 1; H372 >= 0,02 % STOT RE 2; H373 >= 0,002 - < 0,02 %	>= 0.003 - < 0.02

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

## TALON WAX BLOCK

Version 6.2      Date de révision: 17.01.2022      Numéro de la FDS: S178207660      Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

---

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Se munir de l'emballage, de l'étiquette ou de la fiche de données de sécurité lorsque vous appelez le numéro d'urgence, un centre anti-poison ou un médecin, ou si vous allez consulter pour un traitement.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.  
Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire.  
Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud.  
Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
- En cas de contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.  
Laver immédiatement et abondamment à l'eau.  
Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.  
Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.  
Enlever les lentilles de contact.  
Un examen médical immédiat est requis.
- En cas d'ingestion : Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.  
NE PAS faire vomir.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Les symptômes d'empoisonnement sont typiques des anticoagulants. Dans les cas graves, il peut y avoir des ecchymoses, hématomes des articulations ainsi que du sang dans les selles et l'urine.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Ce produit contient des anticoagulants avec un effet similaire à la warfarine dans la mesure où ils agissent en interférant avec la synthèse de la prothrombine.  
La mesure spécifique de l'effet est le temps de prothrombine.  
Note de ce mai pas être prolongée jusqu'à 12-18 heures

## TALON WAX BLOCK

Version 6.2      Date de révision: 17.01.2022      Numéro de la FDS: S178207660      Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

après l'ingestion.  
L'antidote est la vitamine K1 (Phytomenandione).  
Initialement, un antidote doit être administré par injection (de 10 à 20 mg, ou 0.25mg/kg pour les enfants), par perfusion intraveineuse lente à un taux ne dépassant pas 1mg/minute. Dans les cas graves, l'utilisation de plasma frais congelé mai être nécessaire.  
Traitement d'entretien est administré par voie orale (40mg/day en doses fractionnées pour les adultes et jusqu'à 20 mg / jour en doses fractionnées pour les enfants).  
Le temps de prothrombine et le taux d'hémoglobine doivent être surveillés. Les patients doivent être gardés sous surveillance médicale jusqu'à ce que le temps de prothrombine a été normal pendant 3 jours consécutifs.  
Oral mai nécessité de continuer le traitement pendant plusieurs mois (20 mg / jour en doses fractionnées pour les adultes et jusqu'à 20 mg / jour en doses fractionnées pour les enfants). (Pour les cas des animaux, la dose est 2-5mg/kg).

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Moyen d'extinction - pour les petits feux  
Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.  
Moyen d'extinction - pour les grands feux  
Mousse résistant à l'alcool  
ou  
Eau pulvérisée
- Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Le produit contenant des composants organiques combustibles, en cas d'incendie, une fumée dense et noire formée de produits de combustion dangereux va se dégager (voir chapitre 10).  
L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

- Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter une combinaison de protection complète et un appareil de protection respiratoire autonome.
- Information supplémentaire : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.  
Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.

## TALON WAX BLOCK

Version 6.2      Date de révision: 17.01.2022      Numéro de la FDS: S178207660      Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

---

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.  
Éviter la formation de poussière.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Contenir le déversement, ramasser avec un aspirateur avec protection électrique ou par brossage-humide et transférer dans un conteneur pour une élimination conforme aux réglementations locales (voir section 13).  
Éviter de créer des nuages de poussière de poudre en utilisant une brosse ou de l'air comprimé.  
Nettoyer soigneusement la surface contaminée.  
Nettoyer à l'aide de détergents. Éviter les solvants.  
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13., Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

---

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.  
Équipement de protection individuel, voir section 8.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Pas de conditions spéciales de stockage requises. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Physiquement et chimiquement stable pour au moins 2 ans s'il est entreposé à température ambiante dans ses contenants d'origine hermétiquement fermés.

## TALON WAX BLOCK

Version 6.2      Date de révision: 17.01.2022      Numéro de la FDS: S178207660      Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

: Pour une utilisation correcte et sûre de ce produit, veuillez vous référer aux conditions d'homologation indiquées sur l'étiquette du produit.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
paraffin waxes and hydrocarbon waxes	8002-74-2	VME (fumées alvéolaires)	2 mg/m <sup>3</sup>	CH SUVA
4-hydroxy-3-(3-(4'-bromo-4-biphénylyl)-1,2,3,4-tétrahydro-1-naphthyl)coumarine	56073-10-0	TWA	0.002 mg/m <sup>3</sup>	Syngenta

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique

Retenue et/ou séparation sont les mesures de protection technique les plus fiables si l'exposition ne peut être éliminée.

L'importance de ces mesures de protection dépend des risques réels en service.

Maintenir les concentrations dans l'air au-dessous des standards d'exposition professionnelle.

Si nécessaire, demander des recommandations supplémentaires concernant l'hygiène du travail.

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

Protection des mains

Matériel : Caoutchouc nitrile  
Délai de rupture : > 480 min  
Épaisseur du gant : 0.5 mm

Remarques : Porter des gants de protection. Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et diffère d'un fournisseur à l'autre. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Le temps de pénétration dépend, entre autres choses de la matière, de l'épaisseur et du type de gants et doit donc être mesuré dans chaque cas. Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique.

## TALON WAX BLOCK

Version 6.2      Date de révision: 17.01.2022      Numéro de la FDS: S178207660      Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

- 
- Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.
- Protection de la peau et du corps : Choisir une protection corporelle en relation avec le type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spécificités du poste de travail.  
Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.  
Porter selon besoins:  
Tenue de protection étanche à la poussière
- Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.  
Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.
- Mesures de protection : L'utilisation de mesures techniques devrait toujours avoir priorité sur l'utilisation de protection personnelle d'équipement.  
Pour la sélection de l'équipement de protection personnelle, demander un conseil professionnel approprié.

---

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Aspect : solide  
Couleur : bleu foncé  
Odeur : Donnée non disponible  
Seuil olfactif : Donnée non disponible  
pH : Donnée non disponible  
**Point/intervalle de fusion** : Donnée non disponible  
**Point/intervalle d'ébullition** : Donnée non disponible  
Taux d'évaporation : Donnée non disponible  
Inflammabilité (solide, gaz) dans l'air : Peut former des concentrations de poussière combustibles  
Indice de combustion : 5 (100 °C) 2 (20 °C)  
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Donnée non disponible  
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Donnée non disponible  
Pression de vapeur : Donnée non disponible  
Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

## TALON WAX BLOCK

Version 6.2      Date de révision: 17.01.2022      Numéro de la FDS: S178207660      Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

---

Densité	:	1.2 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité(s) Solubilité dans d'autres solvants	:	non soluble Solvant: Eau
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	:	252 °C
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité Viscosité, dynamique	:	Donnée non disponible
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

### 9.2 Autres informations

La température d'inflammation minimum	:	350 °C
Énergie minimale d'ignition	:	300 - 1,000 mJ (350 °C)

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune raisonnablement prévisible.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Pas de décomposition en utilisation conforme.

## TALON WAX BLOCK

Version 6.2      Date de révision: 17.01.2022      Numéro de la FDS: S178207660      Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

---

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

---

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables :  
Ingestion  
Inhalation  
Contact avec la peau  
Contact avec les yeux

#### Toxicité aiguë

##### Composants:

#### 4-hydroxy-3-(3-(4'-bromo-4-biphénylyl)-1,2,3,4-tétrahydro-1-naphthyl)coumarine:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): 0.561 mg/kg  
DL50 (Rat, mâle): 0.418 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, femelle): 0.00305 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
CL50 (Rat, mâle): 0.00486 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, mâle): 5.21 mg/kg  
DL50 (Rat, femelle): 3.16 mg/kg

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

##### Composants:

#### 4-hydroxy-3-(3-(4'-bromo-4-biphénylyl)-1,2,3,4-tétrahydro-1-naphthyl)coumarine:

Espèce: Lapin  
Résultat: Pas d'irritation de la peau

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

##### Composants:

#### 4-hydroxy-3-(3-(4'-bromo-4-biphénylyl)-1,2,3,4-tétrahydro-1-naphthyl)coumarine:

## TALON WAX BLOCK

Version 6.2      Date de révision: 17.01.2022      Numéro de la FDS: S178207660      Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

---

Espèce: Lapin  
Résultat: Pas d'irritation des yeux

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Composants:

**4-hydroxy-3-(3-(4'-bromo-4-biphénylyl)-1,2,3,4-tétrahydro-1-naphthyl)coumarine:**

Type de Test: Test de Buehler

Espèce: Cochon d'Inde

Résultat: Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.

### Mutagenicité sur les cellules germinales

#### Composants:

**4-hydroxy-3-(3-(4'-bromo-4-biphénylyl)-1,2,3,4-tétrahydro-1-naphthyl)coumarine:**

Mutagenicité sur les cellules germinales- Evaluation : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet mutagène.

### Cancérogénicité

#### Composants:

**4-hydroxy-3-(3-(4'-bromo-4-biphénylyl)-1,2,3,4-tétrahydro-1-naphthyl)coumarine:**

Cancérogénicité - Evaluation : Aucune preuve de carcinogénicité dans des études sur des animaux.

### Toxicité pour la reproduction

#### Composants:

**4-hydroxy-3-(3-(4'-bromo-4-biphénylyl)-1,2,3,4-tétrahydro-1-naphthyl)coumarine:**

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Quelques preuves d'effets néfastes sur le développement sur base de tests sur les animaux.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

#### Composants:

**4-hydroxy-3-(3-(4'-bromo-4-biphénylyl)-1,2,3,4-tétrahydro-1-naphthyl)coumarine:**

Organes cibles: Sang

Evaluation: La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée, catégorie 1.

### Information supplémentaire

#### Composants:

**4-hydroxy-3-(3-(4'-bromo-4-biphénylyl)-1,2,3,4-tétrahydro-1-naphthyl)coumarine:**

Remarques: Une exposition excessive ralentit le temps de coagulation du sang et peut provoquer des saignements, le choc et la mort.

---

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

## TALON WAX BLOCK

Version 6.2      Date de révision: 17.01.2022      Numéro de la FDS: S178207660      Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

### 12.1 Toxicité

#### Composants:

#### **4-hydroxy-3-(3-(4'-bromo-4-biphénylyl)-1,2,3,4-tétrahydro-1-naphthyl)coumarine:**

Toxicité pour les poissons

: CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0.04 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et  
les autres invertébrés  
aquatiques

: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 0.45 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues

: CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0.27  
mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0.01  
mg/l

Point final: Taux de croissance  
Durée d'exposition: 72 h

Facteur M (Toxicité aiguë  
pour le milieu aquatique)

: 10

Toxicité pour les  
microorganismes

: CE50 (boue activée): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 30 min

Facteur M (Toxicité  
chronique pour le milieu  
aquatique)

: 10

### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### Composants:

#### **4-hydroxy-3-(3-(4'-bromo-4-biphénylyl)-1,2,3,4-tétrahydro-1-naphthyl)coumarine:**

Biodégradabilité

: Résultat: Pas rapidement biodégradable

Stabilité dans l'eau

: Dégradation par périodes de demi-vie: env. 300 jr  
Remarques: Persistant dans l'eau.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### Composants:

#### **4-hydroxy-3-(3-(4'-bromo-4-biphénylyl)-1,2,3,4-tétrahydro-1-naphthyl)coumarine:**

Bioaccumulation

: Remarques: bioaccumulable

### 12.4 Mobilité dans le sol

#### Composants:

#### **4-hydroxy-3-(3-(4'-bromo-4-biphénylyl)-1,2,3,4-tétrahydro-1-naphthyl)coumarine:**

## TALON WAX BLOCK

Version 6.2      Date de révision: 17.01.2022      Numéro de la FDS: S178207660      Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: La faible mobilité dans le sol.

Stabilité dans le sol : Temps de dissipation: 157 jr  
Pourcentage de dissipation: 50 % (DT50)  
Remarques: Le produit n'est pas persistant.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

#### Composants:

#### **4-hydroxy-3-(3-(4'-bromo-4-biphénylyl)-1,2,3,4-tétrahydro-1-naphthyl)coumarine:**

Evaluation : Substance PBT.

### 12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Ne pas jeter les déchets à l'égout.  
Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération.  
Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.

Emballages contaminés : Vider les restes.  
Récipients à rincer 3 fois.  
Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.

---

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

## TALON WAX BLOCK

Version 6.2      Date de révision: 17.01.2022      Numéro de la FDS: S178207660      Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

### 14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59).

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.  
Non applicable

#### Autres réglementations:

Observer la directive 98/24/CE concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance lorsqu'elle est utilisée pour les applications spécifiées.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Texte complet pour phrase H

H300 : Mortel en cas d'ingestion.  
H310 : Mortel par contact cutané.  
H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.  
H330 : Mortel par inhalation.  
H360D : Peut nuire au fœtus.  
H372 : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## TALON WAX BLOCK

Version 6.2      Date de révision: 17.01.2022      Numéro de la FDS: S178207660      Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

### Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	:	Toxicité aiguë
Aquatic Acute	:	Toxicité aiguë pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic	:	Toxicité chronique pour le milieu aquatique
Repr.	:	Toxicité pour la reproduction
Skin Sens.	:	Sensibilisation cutanée
STOT RE	:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
CH SUVA	:	Valeurs limites d'exposition aux postes de travail
CH SUVA / VME	:	valeur moyenne d'exposition

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Information supplémentaire

Classification du mélange:		Procédure de classification:
Repr. 1A	H360D	Méthode de calcul
STOT RE 2	H373	Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage,

## **TALON WAX BLOCK**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Cette version remplace toutes les éditions précédentes.
6.2	17.01.2022	S178207660	

---

transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CH / FR